

10 partis politiques pour un candidat de consensus

Page 3



EAU, DÉCHETS, BRUIT...

Les défis écologiques de l'été



© Photo : D.R

Sur le calendrier, l'été a encore quelques jours pour arriver, mais les défis écologiques qui l'accompagnent habituellement ont été annoncés de façon brutale par la crise de l'approvisionnement en eau potable qui frappe la ville de Tiaret. Lire en page 4

UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE SPÉCIAL INSTALLÉ PAR LA DGPC

10.000 agents de sauvetage mobilisés pour la saison estivale

Page 4

Page 2



ANP : **503 individus dont 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés**

Page 2



PRODUCTION DE MATIÈRES PREMIÈRES DE MÉDICAMENTS
Saidal lance trois projets de grande envergure

Page 3

Page

CEREFÉ

Clôture jeudi d'un projet de jumelage entre le Cerefe et un consortium germano-néerlandais

Le projet de jumelage lancé en 2023 par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe) avec un consortium germano-néerlandais pour le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles du Commissariat, sera clôturé officiellement aujourd'hui jeudi, a indiqué un communiqué du Cerefe. A cette occasion, un séminaire de clôture de ce projet de jumelage se tiendra à Alger en présence du commissaire, Noureddine Yassaa, des représentants du Premier ministre, des représentants des différents ministères et institutions, des ambassadeurs de l'Union européenne (UE), notamment de l'Allemagne et des Pays-Bas ainsi que des experts, a ajouté la même source.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Le projet du terminal Est en cours de lancement

Le projet de réalisation d'un nouveau terminal à l'Est de l'Aéroport international d'Alger "Houari Boumediène" est cours de lancement, et ce, pour faire face aux flux de voyageurs dans les prochaines années, a indiqué avant-hier mardi à Alger le P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni. M. Mediouni s'exprimait lors de la cérémonie de signature d'un accord de coopération scientifique au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre trois établissements universitaires et la SGSIA, en vue de fournir des services et des solutions techniques et technologiques modernes.

AMÉNAGEMENT DE LA BAIE D'ALGER

Badani affirme la prise en charge des préoccupations des pêcheurs

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a affirmé, avant-hier mardi à Alger, la prise en charge des préoccupations des professionnels du port de pêche d'Alger et ce, dans le cadre du plan d'aménagement de la baie d'Alger, a indiqué le ministère dans un communiqué. Le ministre s'exprimait lors d'une audience qu'il a accordée au président de la Chambre de pêche et d'aquaculture d'Alger, Kamel Meddahi, dans le cadre des réunions périodiques avec les présidents des chambres de wilayas et des représentants des professionnels du secteur.

Un dispositif de surveillance spécial installé par la DGPC

10.000 agents de sauvetage mobilisés pour la saison estivale

C'est bientôt le début de la saison de l'été (21 juin prochain) synonyme du largage de la saison estivale, une période cruciale et ardue pour les équipes de sauvetage relevant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), lorsque ces dernières multiplient par quatre les opérations d'intervention pour sauver des personnes en noyade à travers les 456 plages autorisées à la baignade.

Hier et à travers un communiqué rendu public par la Cellule de communication relevant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), cette dernière a annoncé l'entrée en vigueur du plan spécial pour la saison estivale et le déploiement de 10.107 agents de sauvetage à travers 14 wilayas côtières comprenant 456 plages autorisées à la baignade dans le cadre d'un dispositif de surveillance draconien.

« La Direction générale de la Protection civile a installé, avant-hier mardi 4 juin 2024, son dispositif de surveillance pour sécuriser des plages au niveau de 14 wilayas côtières, en prévision de la saison estivale », a fait part le bulletin spécial de la DGPC.

Expliquant davantage son plan sécuritaire pour cet été, la Protection civile a informé que « 10.107 agents assureront la surveillance de 456 plages autorisées à la baignade au niveau des wilayas de Chlef, Béjaïa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Skikda, Annaba, Mostaganem, Oran, Boumerdès, El-Tarf, Tipasa, et Ain Témouchent », a précisé la même source. Parmi l'effectif mobilisé, souligne ledit communiqué, « 985 agents, 369 maîtres-nageurs et 8.753 agents saisonniers », explicite le communiqué. En plus de la mobilisation de plus de 10.000 agents de sauvetage, la DGPC a incorporé, également, un lourd matériel permettant une grande efficacité dans les opérations d'intervention et de sauvetage. A cet effet, la Direction générale de la Protection civile a mobilisé « 254 canots, 799 gilets de sauvetage, 2.415 bouées de sauvetage, outre 1.938 unités de masques de plongée et de palmes », dénombre la DGPC. Cette forte mobilisation des unités de sauvetage avec des moyens lourds annoncée par la Direction générale de la Protection civile est venue en temps opportun, car de nombreux cas de noyade de jeunes enfants sont si-



■ En plus de la mobilisation de plus de 10.000 agents de sauvetage, la DGPC a incorporé, également, un lourd matériel permettant une grande efficacité dans les opérations d'intervention et de sauvetage. (Photo:DR)

gnalés déjà à travers des plages et, surtout, dans les réserves d'eau et lacs.

Pas plus tard qu'avant-hier, un homme âgé de 30 ans a été repê-

ché sans vie par les plongeurs de la Protection civile au niveau d'une zone rocheuse qui fait partie de la plage Delphine relevant de la wilaya côtière d'Oran. La

dépouille de la victime a été évacuée, avant-hier, vers la morgue de l'hôpital d'Arzou. Ce cas de noyade en mer a été précédé par des dizaines de cas pareils, il s'agit dans la majorité des cas, des enfants. Au total, et depuis le 1^{er} mai dernier est jusqu'au 5 juin passé, une quinzaine d'enfants et huit hommes ont perdu la vie en mer, dans les réserves d'eau et dans les lacs. Nous y sommes déjà à 23 noyades mortels depuis le 1^{er} mai dernier et ce n'est, malheureusement, que le début puisque la saison estivale, cette période de canicule torride, fera bientôt son entrée. Rappelons-nous du drame survenu à la plage des Sablettes d'Alger durant la nuit du 11 mai dernier, lorsque 5 écoliers de Médéa venus en excursion scolaire organisée par une Association locale avaient périés en mer. Un malheur qui avait secoué tout le pays.

En face, d'autres enfants et jeunes personnes avaient trouvé la mort dans des situations similaires à celle de la plage des Sablettes d'Alger. Il s'agit de dix autres décès par noyade signalés dans les réserves d'eau à travers les wilayas de Tizi Ouzou, Tipasa, Blida, Annaba, Oran, Djelfa et enfin Sétif. Les dix victimes sont âgées entre 10 et 40 ans, tous des jeunes. Chaque jour, les équipes de sauvetage relevant de la Protection civile mènent des dizaines d'intervention en mer, lacs et réserves d'eau pour sauver des personnes noyées. En 2023, plus de 200 personnes avaient périés en mer, à travers les réserves d'eau et lacs. La montée des températures durant la saison de l'été fro-lant presque les 50 degrés Celsius poussent des milliers de citoyens à se rendre en mer, une sorte d'alerte maximale pour les

ANP :

503 individus dont 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité et le banditisme, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les différents services de sécurité, ont arrêté cinq-cent trois (503) individus impliqués dans plusieurs délits et liés à plusieurs chefs d'inculpation. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'ANP, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 29 mai au 4 juin.

Le même communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) a ajouté que dans le cadre des efforts de l'Armée nationale populaire et de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 29 mai au 4 juin 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 71 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 102 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 500.519 comprimés psychotropes ont été saisis ».

Toujours et selon le communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont procédé à l'arrestation de deux cent quarante-cinq (245) individus et saisi 37 véhicules, 215 groupes électrogènes, 137 marteaux-piqueurs, 11 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite ».

De même, « 13 autres individus ont été interceptés et 6 fusils de chasse, 17.142 litres de carburants, 64 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 58 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». Par ailleurs, « 171 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le MDN.

Moncef Redha

REPÈRE

Mohamed Laâgab

Importance de la formation des journalistes dans les domaines économiques

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab a mis en avant, avant-hier mardi à Alger, l'importance de la formation des journalistes dans les domaines économiques, requérant un certain niveau de précision, de maîtrise, de compréhension et de vulgarisation des concepts.

Président l'ouverture d'une session de formation organisée par le ministère sous le thème : "Journalisme économique et analyse des données", animée par M. Hatem Ghandir, chef de la rubrique économique à la chaîne qatarie "Al Jazeera", M. Laâgab a mis en exergue l'importance de la formation des journalistes dans le domaine économique en vue d'améliorer le traitement, par les médias nationaux, des données émanant des instances et institutions locales et internationales.

Le ministre a également indiqué que les médias publiaient souvent des chiffres économiques sans traitement, relevant la nécessité de vulgariser les concepts pour le lectorat, d'où l'impératif, a-t-il dit, d'avoir une parfaite maîtrise du thème traité.

Après avoir précisé que la presse économique différait des autres formes de journalisme en termes de mode de traitement des thèmes, M. Laâgab a déploré "l'échec" de la presse algérienne « dans le traitement des données économiques ». A ce titre, le ministre a salué l'expérience de M. Ghandir dans le domaine du journalisme économique et l'apport qu'il ne manquera pas de transmettre aux journalistes participant à cette session de formation, lesquels représentent les médias nationaux publics et privés. Pour sa part, M. Ghandir a présenté, lors de cette session qui a regroupé 60 journalistes, les techniques de simplification des rapports financiers et d'affaires, ainsi que la différence entre les informations générales et l'information économique, notamment en matière de traitement des chiffres. Le flux massif de données à travers le monde a impacté la pratique journalistique en ce sens qu'elle consiste désormais à présenter tous les éléments de l'information de manière concise et d'un seul trait, contrairement à l'ancienne méthode où les éléments de l'information étaient présentés progressivement.

équipes de sauvetage de la Protection civile, où la vigilance sera à son comble et la surveillance des baigneurs devient une question prioritaire. Une tâche très difficile.

Sofiane Abi

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Processus électoral

« L'intégrité est principalement liée à l'impartialité des superviseurs »

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, a évoqué, avant-hier mardi à Sétif, le processus électoral affirmant que l'intégrité des élections est principalement liée à l'impartialité de la partie supervisant le processus électoral.

« La création de la Cour constitutionnelle est également un des mécanismes institutionnels les plus importants destinés à renforcer l'intégrité et la transparence du processus électoral », a-t-elle dit.

Intervenant lors d'un séminaire national sur le thème "La transparence de la vie publique et son rôle dans la promotion de la pratique électorale", organisé à l'Université Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif 2), Salima Mousserati a fait savoir que l'Algérie s'est attachée, à travers sa législation, à réaliser un système juridique incarnant une réelle transparence du processus électoral.

« L'Algérie s'est attachée, à travers sa législation, à concrétiser cette transparence par, notamment, la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui jouit de larges prérogatives », a-t-elle poursuivi.



■ Mousserati : « L'Algérie s'est attachée, à travers sa législation, à concrétiser cette transparence par, notamment, la création de l'Autorité nationale indépendante des élections qui jouit de larges prérogatives ». (Photo : D.R.)

Faisant remarquer que la protection de l'opération électorale et la garantie de sa transparence et de sa crédibilité, se concrétisent principalement à travers le bon encadrement de l'opération électorale, et par un ensemble de textes juridiques la régissant. Cette protection, a poursuivi la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, s'opère également à travers l'aspect institutionnel par la mise en place d'instances indépendantes chargées d'organiser l'opération électorale dans toutes ses étapes, depuis la révision des listes électorales, la campagne électorale, en passant par l'opération de vote et jusqu'à la proclamation des résultats. « Les hautes autorités du pays ont mis en place un système institutionnel et juridique intégré, fort d'un ensemble de garanties constitutionnelles et juri-

diques assurant la transparence et la crédibilité du processus électoral », a ajouté Salima Mousserati.

Pour sa part le secrétaire général de la Fédération nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Fnesrs), Amarna, a mis en avant le rôle de l'élite universitaire. « L'élite universitaire, en tant que partenaire efficace, contribue fondamentalement à la dynamique en cours sur le plan économique, social et politique et est consciente de son rôle dans la promotion de la cohésion entre les enfants de la nation », a-t-il indiqué. Estimant que la nouvelle vision stratégique, qui repose sur la promotion de l'université algérienne et sa capacité à s'adapter aux exigences de la mondialisation et de l'économie du savoir, et à orienter son rôle sur la base de la gouvernance, est une straté-

gie intégrée qui consolide les objectifs de cette entreprise.

Plusieurs thématiques ont été débattues lors de ce séminaire qui s'inscrit dans le cadre de l'explication et de l'analyse des différents mécanismes renforcés par l'arsenal juridique que le législateur algérien a édicté pour instaurer et consacrer la transparence de la vie publique et valoriser et enrichir la pratique électorale. Notamment la transparence du processus électoral en tant que garantie de l'effectivité du droit de vote, le rôle de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans le renforcement de la transparence de la vie publique en Algérie et, la transparence de l'administration, en tant que pilier essentiel de l'amélioration de la relation entre l'administration et le citoyen-électeur.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Reçu par le gouverneur de la BA

Un responsable du FMI souligne la solidité des performances économiques de l'Algérie

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a reçu le directeur exécutif au Conseil d'administration du Fond monétaire international (FMI), Bahador Bijani, qui a souligné les performances économiques solides de l'Algérie, renforçant sa position au sein de cette institution, a indiqué avant-hier mardi un communiqué de la BA.

Lors de leur entretien qui s'est tenu lundi à Alger, M. Bijani a relevé « la situation économique confortable de l'Algérie ainsi que la solidité des indicateurs affichés notamment en termes de reprise économique, de la balance des paiements et de la position extérieure, exprimés par la mission du FMI au titre de l'article IV », selon le communiqué.

Le directeur exécutif a également relevé « la solidité des performances de l'Algérie au cours de ces dernières années, qui renforce davantage sa position au sein de l'institution », ajoute la même source.

A noter que M. Bijani représente au sein du Conseil d'administration du FMI la circonscription dont l'Algérie est membre et qu'elle représente auprès du Comité monétaire et financier international.

Agence

Production de matières premières de médicaments

Saidal lance trois projets de grande envergure

Le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, accompagné du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, ont supervisé avant-hier, le lancement de plusieurs projets de grande envergure dans la wilaya de Batna.

Il s'agit de la pose de la première pierre de trois usines de production de matières premières de plusieurs médicaments du groupe Saidal dans la zone industrielle de la ville de Batna.

La première usine est destinée à la production des cristaux d'insuline d'une capacité annuelle de 1.500 kg, alors que la deuxième usine est spécialisée de la production des matières premières pour le paracétamol l'acide salicylique d'une capacité annuelle de 2.000 tonnes. S'agissant de la troisième usine, il consiste à la production de matières premières pour les médicaments des maladies cardiovasculaires, inflammatoires et du diabète d'une capacité de 4 tonnes/an.

Le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique a déclaré à l'occasion que les délais de réalisation de ces trois usines pour la construction desquelles une enveloppe financière de 3,575 milliards DA a été octroyée « ont été fixés à 18 mois », assurant qu'elles contribueront à élever le taux d'intégration de l'industrie pharmaceutique en Algérie de sorte à couvrir les besoins du pays et diriger l'excédent vers l'exportation.

M. Aoun a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la

consolidation de l'industrie pharmaceutique en Algérie et de son taux d'intégration pour garantir la sécurité sanitaire des citoyens et renforcer les exportations hors hydrocarbures.

Le lancement de ces projets de fabrication des matières premières des médicaments à Batna par le groupe Saidal intervient quelques jours après l'annonce du lancement d'un projet de transformation de la matière première à partir de plantes pour en faire des composants efficaces de médicaments au niveau de l'usine de Médéa.

Concernant le choix de la wilaya de Batna pour l'implantation de ces projets d'investissement importants du groupe Saidal venus renforcer l'industrie pharmaceutique nationale et réduire les importations, le ministre a indiqué que tous les moyens sont disponibles dans cette wilaya dont une main d'œuvre spécialisée assurée par l'Université de Batna, l'existence d'une assiette foncière suffisante pour les trois projets appelés à faire de la wilaya un pôle futur de l'industrie pharmaceutique en plus de son leadership dans l'industrie céramique. Les deux ministres ont clôturé leur visite dans la wilaya de Batna par l'inauguration d'une unité de céramique dans la commune de Fesdis après avoir inspecté la station d'épuration des eaux usées de la ville de Batna où ils ont reçu des explications sur l'importance de cette infrastructure qui représente une extension de l'ancienne station entrée en activité au milieu des années soixante-dix.

Manel Z.

PARTIS POLITIQUES

Election présidentielle anticipée

10 partis politiques pour un candidat de consensus

Les représentants de dix partis politiques ont insisté, avant-hier mardi, sur l'impératif de s'entendre sur un candidat de consensus pour la prochaine élection présidentielle du 7 septembre, capable de préserver la souveraineté décisionnelle du pays, de renforcer la stabilité institutionnelle et, diriger l'Algérie nouvelle stable. Un candidat, a indiqué le communiqué final sanctionnant les travaux de la conférence tenue au siège du Mouvement El-Bina, qui répond à certains critères, notamment la protection de la souveraineté décisionnelle, le renforcement de la stabilité institutionnelle, la consolidation de la démocratie participative, la préservation des acquis sociaux, le renforcement des réalisations économiques, le parachèvement du processus de lutte contre la corruption et la défense des causes justes. Après évaluation des réalisations accomplies durant son mandat actuel, les représentants de ces formations politiques, a poursuivi la même source, ont conclu que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu tous ses engagements et promesses malgré les défis, notamment la pandémie de Covid et les fluctuations des cours des marchés mondiaux. Estimant qu'il faut laisser le temps nécessaire à la concrétisation d'autres objectifs et ambitions légitimes pour le parachèvement de la structuration nationale des projets à même de réaliser la renaissance avec la participation de tous les enfants de l'Algérie nouvelle.

Fin mai dernier, quatre partis politiques, le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal ont annoncé la formation d'une alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. C'était lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmbarek, Mustapha Yah, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutbig, au siège du parti du FLN.

Cette rencontre, a indiqué le secrétaire général du FLN, Abdelkarim Benmbarek, scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édification d'une Algérie forte. Affirmant que les quatre partis de l'Alliance aspiraient à conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise et face à l'instabilité qui l'entoure de toutes parts et aux velléités de certaines parties qui veulent faire taire la voix retentissante de l'Algérie dans les fora internationaux.

Rabah M.

Eau, déchets, bruit...

Les défis écologiques de l'été

Sur le calendrier, l'été a encore quelques jours pour arriver, mais les défis écologiques qui l'accompagnent habituellement ont été annoncés de façon brutale par la crise de l'approvisionnement en eau potable qui frappe la ville de Tiaret.

La perspective promise pour l'Algérie d'exporter de l'eau, en 2030, grâce à un excédent de production par rapport aux besoins, une fois le programme de réalisation des stations de dessalement d'eau de mer totalement achevé, contraste fortement avec la réalité actuelle révélée par la situation dramatique vécue par les 400.000 habitants de la ville de Tiaret (Hauts-Plateaux, 275 km au Sud-Ouest d'Alger), où l'approvisionnement en eau potable est assuré avec une fréquence intenable (on parle d'un jour sur 15 et plus), selon les indications données par Le Quotidien d'Oran (4 juin 2024).

Les six forages qui «dépannaient» la ville en eau potable, ainsi que le barrage de Bakhadda, qui desservait en plus les localités environnantes, sont totalement à sec, a alerté le correspondant de ce journal dans l'édition du 2 juin, jour où se tenait la réunion du Conseil des ministres. La réaction du Président Abdelmadjid Tebboune a été immédiate. Des instructions fermes, allant jusqu'au moindre détail, ont été données pour mettre un terme dans de courts délais aux perturbations de la distribution d'eau à Tiaret. Le lendemain, les ministres de l'Intérieur et de l'Hydraulique étaient sur place pour appliquer les instructions présidentielles. La société civile et les élus de la wilaya se sont associés à l'élaboration d'un programme d'urgence dont les premières mesures pratiques devaient permettre d'améliorer la situation de l'alimentation en eau potable de la ville, pour l'Aïd El Adha (autour du 17 juin). Dans l'immédiat, la solution est dans les transferts d'eau et les nouveaux forages, en attendant le raccordement en urgence à la station de dessalement Sonaghter à Mostaganem dont la capacité de production est de 200.000 m³/j. Une autre station de 300.000 m³/j est programmée à Mostaganem dans le cadre d'un nouveau programme prévu entre 2025 et 2030.

Le barrage de Bakhadda (45 millions de m³), mis en service en 1936 pour les besoins de l'agriculture, actuellement envasé et à sec, ne compte plus. Pour le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, qui était en visite à Tiaret en mars 2024, déclara : «A partir de maintenant, nos hypothèses seront élaborées en excluant la contribution du barrage Bakhadda». C'est connu, en Algérie, les barrages connaissent le phénomène de l'envasement qui réduit leurs capacités de remplissage. Pendant longtemps, aucune attention particulière n'a été accordée à l'entretien et la maintenance de ces ouvrages. Leur exploitation n'a pas bénéficié de crédits conséquents pour assurer leur gestion adéquate, ce qui a conduit à leur dégradation (envasement, fuites, vétusté des équipements). Onze barrages sont concernés par des opérations de dévasement. La campagne de dévasement 2020-2025, en cours, a permis d'enlever 30 millions de m³ de vase des barrages des wilayas de Khenchela, Mascara, M'sila, Skikda, Béchar, Re-



■ L'été sera l'occasion de confirmer la sous-estimation de l'impact des nuisances sonores sur le cadre de vie des Algériens, comme le montre le traitement de complaisance accordé aux fauteurs de bruit. (Photo : DR)

lizane et Aïn Defla, selon le ministre de l'Hydraulique (séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, 9 mai 2024). Il a également fait savoir que l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt) s'emploie à concrétiser des campagnes de reboisement sur les bassins versants des barrages afin de les protéger contre le phénomène d'envasement. Le branle-bas de combat déclenché par la situation hydrique à Tiaret donne raison aux spécialistes qui affirment que la bataille décisive à gagner est celle de l'eau, et, insistent-ils, elle ne peut attendre. Ils estiment qu'il n'y a pas une prise de conscience réelle de la gravité de ce problème, alors qu'ils n'ont cessé de prévenir que l'Algérie, pays aride, va encore connaître des périodes de sécheresse. Le contexte climatique défavorable aux ressources en eau permet de couvrir la mauvaise gestion du service public de l'eau au niveau local. Si, par malheur, une canalisation est endommagée, les habitants concernés savent, par expérience, qu'ils devront attendre longtemps avant sa réparation, et, entre temps - cela peut durer plusieurs jours - ils n'auront pas d'eau au robinet.

En milieu rural, s'ajoute le risque de s'approvisionner à des sources polluées. Les coupures d'eau ne devraient en aucun cas s'éterniser. La distribution par citernes ne devrait pas être une alternative commode pour faire traîner les réparations des incidents qui interviennent sur les réseaux. Il reste que la disponibilité des ressources en eau est réduite, voire nulle dans certaines situations, du fait du manque de précipitations qui entraîne notamment une baisse critique du niveau des barrages. La réponse est dans la stratégie de mobilisation des eaux non conventionnelles - dessalement de l'eau de mer et réutilisation des eaux usées épurées - qui limite la contrainte imposée par le réchauffement climatique en réduisant la dépendance de la pluviométrie pour les

ressources en eau.

La généralisation des stations de dessalement de l'eau de mer tout le long de la bande côtière est en cours ainsi que l'exploitation des eaux usées épurées dans l'irrigation au lieu d'utiliser les eaux souterraines. Des spécialistes font remarquer que le dessalement d'eau de mer offre une solution qui risque d'être palliative dans certaines conditions.

L'économie d'eau permet d'épargner des ressources. Le Président Tebboune avait donné des instructions pour élaborer un plan d'urgence visant à mettre en place une nouvelle politique permettant d'économiser l'eau à l'échelle nationale. Le laxisme ambiant en matière de lutte contre l'incivisme fait que les scènes de gaspillage de l'eau sont spectaculaires et au vu et au su de tous, comme si cette pratique n'était pas interdite. Il existe une police des eaux, instituée par la loi du 4 août 2005. Elle est constituée par des agents relevant de l'administration chargée des ressources en eau. Ils sont assermentés et habilités, tout comme les officiers et agents de police judiciaire, à rechercher et constater les infractions à la loi. Mais, cette police ne semble pas opérationnelle, en tout cas, elle n'est pas visible.

Pourtant, en 2023, c'est le président de la République qui a donné la directive de rendre opérationnelle la police des eaux, pour lutter contre le gaspillage de cette ressource vitale et rare.

Le bruit

L'été sera l'occasion de confirmer la sous-estimation de l'impact des nuisances sonores sur le cadre de vie des Algériens, comme le montre le traitement de complaisance accordé aux fauteurs de bruit. «Nul n'est censé ignorer la loi», c'est l'article 78 de la Constitution (chapitre 2. Des devoirs). Les fauteurs de bruit savent donc qu'ils commettent une infraction punie par la loi, mais ils ne craignent pas d'être sanctionnés. Ont-ils la garantie de l'impunité ? Il n'y a personne pour les rappeler à l'ordre. Au contraire, les fauteurs de bruit sont gagnants. Ils engrangent des profits indus en n'engageant aucune dépense pour minimiser la nuisance sonore provoquée par leur activité économique ou commerciale, consistant, par exemple, en la location d'équipements de sonorisation destinés aux activités bruyantes sur la

voie publique et au milieu d'habitation. Les riverains sont perdants : ils ne sont pas dédommagés pour les dépenses de santé dus aux effets des nuisances sonores.

Pour rappel, le cadre juridique permet aux autorités d'empêcher les nuisances sonores : la loi du 2 décembre 1991 («L'installation ou l'utilisation de sonorisation fixe, momentanée ou définitive, est soumise à autorisation préalable du wali») ; le Décret de 1993 toujours en vigueur, qui fixe les seuils d'intensité de bruit ; la loi du 19 juillet 2003 (Titre IV, chapitre 2, sur les activités bruyantes sur la voie publique) ; le Code de la route (Ordonnance 09-03 du 22 juillet 2009, sur la contravention aux dispositions relatives à l'émission de bruits).

Dans les abus qui conduisent aux atteintes à l'environnement en Algérie, pour le cas, notamment, des nuisances sonores, il y a une très forte part de l'informel. L'idée que tout peut se faire en dehors de la loi a fini par envahir beaucoup de sphères de la vie du pays. Alors, l'obligation de faire référence au cadre juridique qui régit l'environnement, n'existe plus, annulée par d'autres considérations qui rapportent plus.

Pas de souci pour le courant électrique

Du côté de l'énergie électrique, il n'y a apparemment aucun souci à se faire. Il y en a à revendre. Les climatiseurs, sources des pics de consommation en été, seront alimentés en électricité sans risque de coupure. Le Groupe Sonelgaz a mis en place un programme spécial pour couvrir la demande croissante d'électricité durant l'été prochain et éviter les coupures, grâce à la mobilisation de plus de 25.000 mégawatts (MW), plus que les 20.000 MW prévus initialement (de nouvelles stations d'une capacité globale de plus de 2.000 mégawatts sont entrées en service au cours de cette année), et très largement au-dessus du pic de consommation de l'été 2023 qui n'avait pas atteint les 19.000 MW. L'attention est portée particulièrement sur 16 wilayas ayant enregistré une consommation d'électricité exceptionnelle l'année dernière. C'est le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, qui l'a annoncé. Certains équipements seront renforcés pour supporter des températures extrêmes dépassant 55 degrés. Et si une coupure intervient, des équipes spécialisées dans la production, la distribution et le transport d'électricité et de gaz du Groupe Sonelgaz, sont mobilisées en permanence, avec pour objectif de réparer les pannes dans les plus brefs délais.

D'où viennent les algues envahissantes ?

Durant l'été 2023, dans l'ambiance de canicule jamais connue auparavant, des plages du littoral algérois ont vu la couleur de leurs eaux virer au marron foncé, en plus du trouble qui empêche de voir le sable au fond. Certains jours, les eaux de baignade étaient d'une saleté telle qu'on pouvait les assimiler à des eaux d'égout, avec une prolifération inquiétante d'algues. L'emballage plastique reste prépondérant dans la pollution marine en Algérie. Depuis quelques semaines, les habitants du quartier La Poudrière, à Bologhine (Ex-Saint-Eugène, banlieue-ouest d'Alger), observent leur plage avec anxiété en se demandant s'ils pourront la fréquenter cet été comme d'habitude. A la veille de la saison estivale, elle est envahie par les algues qui se concentrent sur le bord, rendant la baignade pratiquement impossible et laissant une impression de saleté renforcée par l'aspect huileux en surface. Les algues, en quantités impressionnantes, couvrent également le sable et les galets de la plage.

M'hamed Rebah

Si, par malheur, une canalisation est endommagée, les habitants concernés savent, par expérience, qu'ils devront attendre longtemps avant sa réparation, et, entre temps - cela peut durer plusieurs jours - ils n'auront pas d'eau au robinet.

INFO/EXPRESS

Conseil de la nation

Présentation de la stratégie de la formation professionnelle devant la commission ad-hoc

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a présenté mardi passé, devant les membres de la Commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses du Conseil de la nation, la stratégie et les perspectives, ainsi que les mesures de numérisation du secteur. Lors de cette rencontre présidée par le président de la commission, Laid Madoui, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar et le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kherchi, le ministre a fait état de «la mise en place d'une stratégie à même d'adapter l'axe directeur du domaine de la formation professionnelle aux exigences du développement à travers l'élaboration de programmes, l'actualisation des outils de formation et l'encadrement des formateurs tout en adoptant des mesures en faveur de la numérisation et de la modernisation du secteur». Un plan de formation a été mis en place au niveau local «en tenant compte des spécificités géographiques et du tissu économique de chaque région», a fait savoir le ministre ajoutant qu'il s'agit, en outre, d'œuvrer à «l'amélioration, à l'adaptation et à la mise à jour des programmes de formation». Il a également évoqué les mesures et moyens mis en place par le secteur au profit des demandeurs de formation, rappelant qu'au cours de l'année de formation écoulée, «environ 300 000 places pédagogiques ont été ouvertes, dont 482 au profit des personnes aux besoins spécifiques au niveau national, réparties selon la nature, les modes et les dispositifs de formation». Il a souligné que dans le cadre de la stratégie de numérisation, le secteur avait adopté des mesures visant «à moderniser la gestion pédagogique et administrative et les activités des établissements de formation», citant le lancement de plusieurs plateformes numériques, dont «Mihnati» destinée aux demandeurs de la formation et «Dalil» contenant des informations sur les établissements de formation, les spécialités, filières et programmes de formation. Evoquant les perspectives futures du secteur, le ministre a cité en particulier «le projet de jumelage entre les établissements de formation visant à favoriser l'échange entre formateurs et stagiaires et à relancer l'action participative», «le renforcement du partenariat entre le secteur et les opérateurs économiques, à la faveur d'études conjointes pour définir les programmes et méthodes», outre «le développement de la formation à distance, du mode d'apprentissage et la modernisation de ses mécanismes».

2^e édition du Salon international de la synergie industrielle d'Oran

« Pour une intégration efficiente et inclusive »

La deuxième édition du Salon international de la synergie industrielle d'Oran : le SISIO se déroulera du 5 au 8 juin 2024 au niveau du centre des conventions d'Oran CCO.

Organisé par la chambre de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest BSTPO, le SISIO est parainé par deux ministères : l'industrie et la production pharmaceutique et l'économie de la connaissance, Startup et micro-entreprises. sous le slogan : « Pour une intégration efficiente et inclusive » ce salon verra la participation de 72 exposants issus de différents secteurs d'activités et plusieurs start-up incubées des différentes universités d'Oran.

La deuxième édition du SISIO se veut une plateforme d'échange et de collaboration conçue pour catalyser l'innovation, favoriser les partenariats stratégiques et stimuler la croissance



Salon international de la synergie industrielle d'Oran.

dans le domaine industriel. En effet, Pour cette 2e édition, le SISIO réunit des acteurs clé de l'industrie, des experts et les donneurs d'ordre. En réunissant les représentants algériens et étrangers dans les secteurs du mécanique, métallurgique, métallurgique, électrique électronique plastique et numérique,

cette 2e édition du SISIO ambitionne d'explorer les synergies entre les différentes industries et à promouvoir des solutions durables. En plus de la partie consacrée aux expositions, la 2e édition du Salon international de la synergie industrielle d'Oran est un lieu de ren-

contre pour les experts, chefs d'entreprises, représentants du secteur public, grâce à une série de conférences et de tables rondes qui aborderont des thématiques importantes comme : l'open Innovation, le reverse engineering, les normes ISO et l'accès à la chaîne de valeur mondiale.

Complicité de génocide

Rappel des entreprises à boycotter

Même si elle peut sembler dérisoire à l'échelle individuelle, l'action de boycott reste un moyen accessible à tous, simple et anonyme, de soutenir indirectement le peuple palestinien en proie à la colonisation meurtrière d'Israël. Démultipliée, relayée et généralisée, cette action peut avoir un certain impact, comme l'a montré la campagne de boycott massif lancée à l'automne dernier dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient vis-à-vis de McDonald's – pour sa fourniture de repas gratuits aux criminels de Tshahal notamment – et Starbucks, deux géants américains pro-Israël qui ont subi des pertes financières considérables depuis. L'Association France Palestine Solidarité nous rappelle ici

une partie des entreprises françaises complices ou directement impliquées dans le soutien de l'armée israélienne (parmi elles Carrefour, SFR, Axa, L'Oréal, Yves Rocher, Optical Center et un ensemble de banques). En 2005, 172 organisations de la société palestinienne lançaient un appel à une campagne de Boycott, Désinvestissement et de Sanctions contre Israël visant à contraindre cet État à respecter le droit international. L'appel fixe trois objectifs à la campagne : la fin de l'occupation et de la colonisation de la Palestine, l'égalité des droits pour les Palestiniens d'Israël et l'application du droit au retour pour les réfugiés. L'AFPS a souscrit à cet appel et s'inscrit pleinement dans cette

campagne. Une liste de produits, de services et d'entreprises que l'AFPS encourage à boycotter en raison de leurs liens avérés avec le régime d'apartheid israélien et les crimes qu'il commet à l'encontre du peuple palestinien. Cette liste n'est pas exhaustive car elle a été centrée sur les produits et les marques les plus connus que tout un chacun peut être amené à rencontrer lors de ses achats ou ses recherches de services. Ces actions de boycott constituent un moyen essentiel qui nous est offert pour exprimer notre indignation et notre refus face à l'horreur du génocide en train d'être commis à Gaza et dans toute la Palestine occupée.

Hadj

Arrivée de près de 22.200 hadjis à La Mecque

Le nombre de hadjis algériens arrivés à La Mecque, a atteint, mardi, 22.200 hadjis, a indiqué la Mission algérienne du Hadj. Le chef du Centre adjoint chargé de l'accueil, du logement et des déplacements, M. Youcef Baroud, a précisé que le nombre de hadjis algériens arrivés à La Mecque s'élève à 22.196, soit 53,75% des 41.300 hadjis attendus sur les Lieux Saints. M. Baroud a ajouté

que 2.250 pèlerins devraient arriver, mercredi, à La Mecque, depuis Médine et Djeddah, ce qui portera le nombre total de pèlerins à 24.446, soit 59,19 % du nombre global des pèlerins attendus pour accomplir les rites du Hadj pour cette saison. Il a indiqué que les bureaux de services de terrain ont commencé, ces jours-ci, à inspecter Mina et Arafat, en procédant à la répartition

des pèlerins en groupes dans les camps afin de permettre la fourniture de divers services dans les deux sites et leur faciliter ainsi l'accomplissement des rites en toute aisance et tranquillité. Le premier groupe des pèlerins algériens avait quitté l'Aéroport international Houari Boumediene le 20 mai en direction des Lieux Saints. Les vols transportant les pèlerins vers Médine et Djeddah se

INFO/EXPRESS

« Free Palestine »

Le vibrant cri du coeur poussé par Bassil Hafez, le champion américain de MMA

Surnommé « The Habibi », Bassil Hafez, 32 ans, ne s'est pas seulement illustré par l'intensité du combat qu'il a livré, samedi 1er juin, dans l'arène du MMA. Ce gladiateur américain des temps modernes, fier de ses racines arabes, qui a triomphé de son adversaire Mickey Gall après un festival de coups puissants, s'est aussi remarquablement distingué par son discours de victoire.

Quand les mots sont plus forts que les frappes assénées sur le ring, ils ont la résonance du vibrant cri du coeur poussé par Bassil Hafez, après avoir dénoncé l'horreur du Génocide à Gaza : Free Palestine !

Meskiana (Oum El-Bouaghi)

54 000 capsules de charbon de chicha saisies

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et notamment la contrebande et l'atteinte à l'économie nationale, nous apprenons que les éléments de la BMPI relevant de la sûreté de daïra de Meskiana sont parvenus à arrêter 2 individus et saisir un véhicule commercial transportant 54 000 de charbon de chicha provenant de la contrebande, a-t-on indiqué le 2/6/2024 par la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a été traitée à la suite des informations crédibles faisant état que des individus s'approprient à acheminer à bord d'un véhicule un produit utilisé dans la chicha pour le commercialiser illicitement dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Immédiatement et après des investigations approfondies et une soignée mise en place, l'opération s'est soldée par l'immobilisation du véhicule avec à bord les 2 suspects. Après la fouille du véhicule, les éléments de ce corps constitué ont découvert 15 cartons contenant 54 000 capsules de charbon de chicha de contrebande émanant d'un pays voisin. Après l'achèvement du dossier judiciaire, les 2 mis en cause âgés de 37 et 39 ans ont été présentés par devant le tribunal de Meskiana pour détention de marchandise sensible de contrebande avec utilisation de véhicule. A noter que la marchandise saisie a été remise aux services concernés.

A.Remache

Génocide Gaza

La Chambre des représentants américaine vote en faveur de la sanction de la Cour pénale internationale



Chambre des représentants américaine.

Le projet de loi a été adopté selon une ligne bipartite par 247 voix contre 155, rejoint par 42 démocrates malgré l'opposition de la Maison Blanche.

La loi sur la lutte contre les tribunaux illégitimes exigerait des sanctions obligatoires et des restrictions de visa pour toute personne étrangère travaillant ou fournissant des fonds à la CPI dans le cadre de poursuites contre les États-Unis, Israël ou tout autre allié des États-Unis qui n'est pas partie à la

La Chambre des représentants américaine a voté mardi des sanctions contre la Cour pénale internationale (CPI) en réponse à la demande de mandat d'arrêt de son procureur général contre des dirigeants israéliens.

CPI. Le vote a eu lieu après que le procureur en chef de la CPI, Karim Khan, a recommandé le mois dernier des accusations de crimes de guerre contre des dirigeants israéliens, dont le Premier ministre Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Yoav Gallant.

La Maison Blanche s'était précédemment

déclaré « profondément préoccupé » par la demande de mandat d'arrêt du procureur de la CPI contre des dirigeants israéliens, mais a déclaré que l'administration Biden « s'opposait fermement » à la législation. Le président républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, a déclaré dans un communiqué : « Les

États-Unis se tiennent fermement aux côtés d'Israël et refusent de permettre aux bureaucrates internationaux d'émettre des mandats d'arrêt sans fondement contre les dirigeants israéliens sous des accusations de faux crimes.»

Israël poursuit son agression contre la bande de Gaza pour le 24^e jour, faisant plus de 36 550 morts et 82 959 blessés, et des milliers de victimes sont toujours sous les décombres et sur les routes.

Wafa

ONU

Le nombre de Palestiniens tombés en martyrs en Cisjordanie depuis le 7 octobre est «inconcevable»

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Volker Türk a affirmé mardi qu'il était «inconcevable» que plus de 500 Palestiniens soient tombés en martyrs en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre. «Comme si les événements tragiques survenus à Ghaza au cours des huit derniers mois ne suffisaient pas, la population de la Cisjordanie occupée est également soumise, jour après jour, à une effusion de sang sans précédent. Il est inconcevable que tant de vies aient été fauchées de manière aussi gratuite», a souligné le Haut-Commissaire dans un communiqué. La Cisjordanie occupée connaît une recrudescence des exactions par l'occupation depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre à Ghaza. Au moins 523 Palestiniens sont

tombés en martyrs en Cisjordanie dans les violences perpétrées par l'armée sioniste ou des colons depuis le début de cette agression. Récemment, le 1^{er} juin, les forces d'occupation ont tué près du camp de réfugiés d'Aqabat Jabr, proche de la ville d'Aréha, un adolescent palestinien et blessé grièvement un autre, décédé le jour suivant, selon l'ONU. «Les meurtres, les destructions et les violations généralisées des droits humains sont inacceptables et doivent cesser immédiatement», a demandé M. Türk, exigeant que les responsabilités soient établies et appelant l'entité sioniste à «adopter mais aussi appliquer des règles d'engagement» qui soient pleinement conformes aux normes en matière de droits humains.

Reconnaissance de la Palestine

L'Organisation de la coopération islamique salue la reconnaissance de la Palestine par la Slovaquie

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué la décision du gouvernement et du Parlement slovènes de reconnaître l'État de Palestine. L'OCI a déclaré que cette étape importante et historique fait progresser la réalisation de la justice et de la liberté pour le peuple palestinien et affirme ses droits légitimes, y compris l'autodétermination. L'OCI valorise ces positions, qui sont conformes aux règles du droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU, et renforcent les efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris la ville de Jérusalem.

L'OCI a renouvelé son appel aux pays du monde qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine à prendre l'initiative d'annoncer cette reconnaissance et à soutenir la demande de l'État de Palestine d'adhérer à part entière aux Nations Unies, dans le cadre du soutien aux efforts internationaux visant à parvenir à la paix et à la stabilité dans la région conformément à la vision de la solution à deux États et sur la base des résolutions pertinentes de légitimité internationale et de l'initiative de paix arabe.

La Slovaquie est le quatrième pays de l'UE après l'Espagne, la Norvège et l'Irlande à reconnaître la Palestine.

Ghaza

Les Palestiniens déplacés vivent dans des conditions «épouvantables» à Al-Mawasi, dénonce Oxfam

Les conditions sanitaires sont «épouvantables» à Al-Mawasi, zone dans le Sud de la bande de Ghaza, où un nombre de Palestiniens réfugiés depuis le début de l'attaque sioniste sur Rafah ne disposent en moyenne que d'une toilette pour 4.000 personnes, dénonce Oxfam mardi. «Les conditions de vie sont tellement épouvantables qu'à Al-Mawasi, il y a juste 121 latrines pour 500.000 personnes -ce qui signifie que 4.130 personnes doivent partager chaque WC», s'indigne l'ONG dans un communiqué. «La situation est inhumaine. Les conditions sont insoutenables, il n'y a pas d'eau propre, les gens sont forcés d'utiliser l'eau de mer», décrit dans le communiqué Meera, une employée d'Oxfam qui vit désormais à Al-Mawasi

après avoir été déplacée sept fois depuis octobre. Alors que «1,7 million d'habitants», sont désormais concentrés sur «moins d'un cinquième de la bande de Ghaza», «les bombardements aériens et terrestres incessants et l'obstruction délibérée à la réponse humanitaire rendent pratiquement impossible l'accès des organisations humanitaires aux civils pris au piège et affamés», dénonce Oxfam dans son communiqué. «Lorsque la famine sera déclarée, il sera trop tard. Lorsque la faim entraînera de nombreux décès supplémentaires, personne ne pourra nier les conséquences terribles du blocage délibéré, illégal et cruel de l'aide (par l'entité sioniste)», a dénoncé Sally Abi Khalil, directrice d'Oxfam pour le Moyen-Orient.



Palestine occupée

Les forces d'occupation et des colons détruisent et incendient des terres palestiniennes à Hébron

Les forces d'occupation et les colons israéliens ont détruit les terres palestiniennes et brûlé un grand nombre d'arbres fruitiers dans les villes de Beit Ula et Turqumia, au nord-ouest d'Hébron au sud du territoire occupé. Des groupes de colons illégaux des colonies « Adora et Telem » ont incendié entre 200 et 300 dunums de terres plantées d'oliviers et d'amandiers, à « Khallet Al-Bir », dans la région de Taibe, appartenant à plusieurs familles palestiniennes, selon Suleiman Jaafra, militant des comités de résistance au mur et aux colonies de la ville de Turqumia. Dans la région « Al-Hardash » menacée par la colonisation, les colonisateurs israéliens ont également procédé à des destructions des terres palestiniennes.

Jaafra a souligné que le ravage de ces terres vise à s'emparer davantage des terres des civils palestiniens et à étendre l'avant-poste colonial installé après le 7 octobre dernier. Dans la ville de Beit Ula, au nord-ouest d'Hébron, les forces d'occupation ont détruit au bulldozer en-

viron 2,5 dunums de terres appartenant au citoyen Wael Farasha, en plus de déraciner tous les oliviers et autres. Ces forces ont détruit les installations agricoles, sous prétexte qu'elles sont situées dans des zones classées comme « C » et que son propriétaire avait été prévenu au préalable. Farasha a déclaré à notre correspondant que les forces d'occu-

pation ont détruit et vandalisé ses terres après qu'elles aient été récupérées et qu'il les ait cultivées pendant des années. Il a souligné que le processus de destruction au bulldozer a eu lieu bien qu'il a obtenu une décision du tribunal israélien stipulant l'annulation de l'ordre de destruction au bulldozer et de démolition.

contribution

Sonatrach

Les cinq conditions pour pouvoir produire 200 milliards m³ et exporter 100 milliards de m³ gazeux à l'horizon 2029/2030

Pour l'instant, il faut être réaliste et non démagogique, en ce mois de juin 2024. Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie, c'est Sonatrach. En 2023, avec les dérivées comptabilisées dans la rubrique hors hydrocarbures pour plus de 65%, 97/98% des recettes en devises proviennent de Sonatrach, et donc sur le plan économique, l'Algérie, c'est Sonatrach et Sonatrach, c'est l'Algérie.

Irrigant tout le corps social et économique directement et indirectement : directement ou indirectement via la dépense publique, influant sur le taux de croissance, le taux d'emploi et le niveau des réserves de change. Contrairement à certaines supputations annonçant 2026, le ministre de l'Énergie et le P-dg de Sonatrach ont annoncé une production de 200 milliards de mètres cubes gazeux dont 100 milliards de mètres cubes gazeux d'exportation entre 2029/2030, alors que pour la Banque mondiale, il est prévu que la production algérienne de gaz atteigne un peu plus de 116,5 milliards de m³ en 2024, près de 118,5 milliards de m³ en 2025 et 125 milliards de m³ en 2026. Précisons que selon les normes internationales, l'on doit injecter 20/25% soit 20/25 milliards de mètres cubes gazeux dans les puits pour éviter leur épuisement, la consommation intérieure représentant 50% en 2023, donc avec la consommation intérieure et 100 milliards de mètres cubes d'exportation l'on devra produire entre 200/210 milliards de mètres cubes gazeux.

Environ 100 milliards de mètres cubes d'exportation sont réalisables sous réserve de quatre conditions

Premièrement : une plus grande efficacité énergétique permettant d'économiser 10 à 15% de la consommation de l'énergie locale.

Deuxièmement : le développement de énergies renouvelables, avec en 2023 seulement entre 1/2%, solaire, éolien, hydrogène vert, bleu et blanc, afin de couvrir selon les prévisions du ministère de l'énergie, entre 2030/2035, 35/40% de la consommation intérieure, la différence pouvant être exportée.

Troisièmement : une nouvelle politique des subventions ciblée. C'est que les prévisions de Sonelgaz prévoient plus de 80 milliards de mètres cubes gazeux horizon 2030 pour la consommation intérieure du fait de la forte pression démographique, plus de 50 millions d'habitants en 2030 et bon nombre de secteurs nouveaux consommateurs d'énergie;

Quatrièmement : de nouvelles découvertes par Sonatrach et en partenariat avec des firmes étrangères Sonatrach prévoyant d'investir entre 40/50 milliards de dollars durant les cinq prochaines années. Il faut être



réaliste, ne devant pas confondre chiffre d'affaires et profit net devant soustraire les coûts, les recettes de Sonatrach pourraient s'accroître de 30 à 40% horizon 2030 et à prix constant 2023, atteindre 80/100 milliards de dollars/an, contre 60 milliards de dollars en 2022 où le cours moyen du baril a été de 106 dollars et le MBTU de gaz 15/16 dollars en 2022 et 50 milliards de dollars en 2022. dû à la baisse des prix qui n'a pas été compensé proportionnellement (2% d'augmentation) par une augmentation en volume.

Cinquièmement : l'exploitation du gaz de schiste pourrait accroître cette production bien plus de 200 milliards de mètres cubes gazeux mais pas avant l'horizon 2030, mais sous condition de plusieurs paramètres. Les gisements de gaz de schiste pour des réserves selon des études américaines de 19.800 milliards de mètres cubes gazeux dont 4500 milliards sont rentables, en Algérie sont situés essentiellement dans les bassins de Mouydir, Ahnet, Berkine-Ghadames, Timimoun, Reggane et Tindouf.

Neuf précisions sur le gaz de schiste s'imposent

Premièrement : la fracturation est obtenue par l'injection d'eau à haute pression (environ 300 bars à 2500/3000 mètres) contenant des additifs afin de rendre plus efficace la fracturation dont du sable de granulométrie adaptée, des biocides, des lubrifiants et des détergents afin d'augmenter la désorption du gaz.

Deuxièmement : la rentabilité du gaz de schiste implique de la comparer à la structure des prix actuels au niveau international, prix très volatil

ayant fluctué entre janvier et février 2024 entre 28 et 50 dollars le mégawattheure expliquant pour l'instant la préférence des contrats à moyen et long terme, ne pouvant pas parler d'un marché de gaz comme celui du pétrole, (marché segmenté géographiquement) les canalisations représentant en 2023 environ 65% de la commercialisation, mondiale, le GNL donnant plus d'autonomie dont le prix est supérieur de 2 à 3 dollars supérieur au GN allant vers 50% horizon 2030.

Troisièmement : le gaz de schiste est concurrencé par d'autres énergies substituables et que les normes internationales donnent un coefficient de récupération moyen de 15/20% et exceptionnellement 30%, pouvant découvrir des milliers de gisements mais non rentables financièrement, les réserves se calculent selon le couple prix international des énergies et coût.

Quatrièmement : il faut perforer des centaines de puits pour avoir 1 à 2 milliards de mètres cubes gazeux par an, plus de 1000 puits pour dépasser plusieurs dizaines de milliards de mètres cubes gazeux, chaque puits ayant un volume de production spécifique.

Cinquièmement : la durée de vie d'un puits ne dépasse pas cinq années devant se déplacer vers d'autres sites assistant à un forage sur un espace déterminé comme un morceau de gruyère. Sixièmement, pour s'aligner sur le prix de cession actuel, devant tenir compte de la profondeur pour la technique traditionnelle de la fracturation hydraulique, le coût n'est pas le même pour 600 mètres ou 2000/3000 mètres supposant le bétonnage.

Septièmement : l'exploitation de ce gaz, pour la fracturation hydraulique implique de prendre en compte la forte consommation d'eau douce, et en cas d'eau saumâtre, il faut des unités de dessalement extrêmement coûteuses, autant que les techniques de recyclage de l'eau.

Huitièmement : il s'agit de prévoir les effets nocifs sur l'environnement, (émission de gaz à effet de serre), la fracturation des roches pouvant conduire à un déséquilibre spatial et écologique. Et en cas de non maîtrise technologique, elle peut infecter les nappes phréatiques au Sud, l'eau devenant impropre à la consommation avec des risques de maladies comme le cancer.

Neuvièmement : peu de pays excepté les USA, maîtrisent, cette technologie, des négociations étant en cours avec Exxon Mobil, avec des lettres d'intention mais pas d'accords définitifs, et donc un co-partenariat incluant des clauses restrictives avec d'importantes pénalités en cas de non-respect de l'environnement et la formation des Algériens pour tout opérateur étranger. Afin d'éviter les effets négatifs de la fracturation hydraulique, l'Algérie doit selon l'étude menée sous ma direction, négocier d'abord réaliser un consensus social avec notamment les habitants du Sud, et si elle s'oriente vers l'exploitation améliorer l'amélioration de la technique de la fracturation hydraulique et d'autres techniques maîtrisées seulement par les USA qui pourraient protéger l'environnement, économiser l'eau et les produits chimiques.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

INFO EXPRESS

Mostaganem Un mort et un autre blessé dans un accident de la circulation

Malgré les campagnes de sensibilisation menées par les différents services de la Protection civile, le nombre des accidents de la route ne cesse d'augmenter, surtout en ce début de saison estivale. Dans ce sillage, les éléments de la Protection civile relevant de l'unité principale de Mostaganem sont intervenus dans un dramatique accident de la circulation, qui a eu lieu mardi soir, vers 23H04, survenu sur la RN-90, causant la mort sur place d'une personne et un autre blessé, a-t-on appris. Le drame s'est produit lorsque la victime, un homme, âgé de 27 ans, se trouvait à proximité de la route où il s'est fait violemment percuter par un véhicule. Ce dernier a trouvé la mort sur place et une autre personne blessée de sexe masculin, dans un état grave. Le blessé a été transféré vers les urgences médicales de l'hôpital de Mostaganem, tandis que la dépouille mortelle a été déposée au service de la médecine légale pour une fin d'autopsie. Une enquête a été aussitôt ouverte.

N.Malik

Relizane Neuf délits de forage illégal traité par la Gendarmerie nationale

La Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane a traité, au cours de ces derniers jours, neuf délits de forage illégal, pour avoir creusé des puits sans aucune autorisation délivrée par les services de l'hydraulique. Une grue électrique traditionnelle, trois poulies en fer, une roue en métal, un socle en fer, une corde métallique d'une longueur de 8 m, un marteau-piqueur, 4 groupes électrogènes, 4 pompes à eau, 104 tuyaux en fer d'une longueur de 2,5 m, un tuyau contenant la tête de pelle d'une longueur de 3,3 m, 4 câbles électriques, 3 poteaux métallique d'une longueur de 3 m, deux anciennes machines de forage de puits traditionnelles ont fait l'objet d'une saisie. Ce sont des puits qui ont été creusés illicitement à de grandes profondeurs, ce qui constitue une véritable menace pour la nappe phréatique, indique-t-on de sources proches du dossier. Ces forages servent souvent à alimenter les colporteurs d'eau. Les opérations de contrôle lancées ont donné lieu à la démolition de plusieurs puits illicites. Un dossier judiciaire a été établi puis transféré vers les instances judiciaires.

N.Malik

Scandale au niveau de la direction religieuse de Sétif

Un imam accusé d'abus de confiance et de détournement de don

Un scandale a éclaté au niveau de direction des affaires religieuses de Sétif à la suite d'une affaire opposant un fonctionnaire de cette institution qui exerce en qualité d'imam dans une mosquée de la ville et un citoyen de Tiaret. L'imam en question est accusé par le citoyen résidant dans la wilaya de Tiaret de lui avoir détourné une grosse somme d'argent collectée en son nom par les fidèles.

Selon des témoignages, le citoyen en question s'est déplacé dans la wilaya de Sétif où il rencontre l'imam de cette mosquée lui demandant de collecter de l'argent afin qu'il puisse soigner sa fille gravement malade. A travers plusieurs vidéos insérée sur les réseaux sociaux, l'imam en question a confirmé cet état de fait. L'imam a également affirmé qu'il a bien expliqué selon lui au citoyen que ce genre d'opération ne pourrait pas se faire sans une autorisation délivrée par les services du wali. « J'ai demandé au Monsieur de se mettre dans un coin de la mosquée et j'ai appelé les fidèles à l'aider. Je ne sais même pas le montant qu'il a pu collecter », a déclaré l'imam. Ce dernier a également fait savoir qu'il aurait remis une seconde fois de l'argent au citoyen, une somme également collectée auprès des fidèles. Coup de théâtre, après quelques jours, le citoyen revient une



L'imam accusé de détournement de don a réfuté toutes les accusations et les faits qui lui sont reprochés. (photo > D. R.)

seconde fois à Sétif pour faire savoir à l'imam qu'il ne lui a pas remis la totalité de la somme qu'il aurait collectée en son nom. L'imam a rejeté les accusations du citoyen qui n'a pas trouvé autre que de porter plainte à son encontre. Le citoyen en question a été l'invité par une Chaîne de télévision et a confirmé qu'il a porté plainte contre l'imam. « Effectivement, j'ai porté plainte contre l'imam au niveau de la Sûreté de wilaya et au niveau de la brigade de gendarmerie », a indiqué l'imam à la télévision. L'imam qui a été interrogé par la journaliste de la télévision en question, a réfuté les accusations et les faits qui lui sont reprochés.

« Mon intention était saine, j'ai tenté d'aider ce citoyen mais voilà qu'il qui se retourne contre moi et m'accuse de vol. Je me réserve le droit de porter plainte à son encontre ». Nous avons donné ici les déclarations faites par l'imam à la Chaîne de télévision privée. L'affaire ne s'est pas arrêtée à ce stade car ce sont les internautes qui ont pris le relais et la majorité soutient l'imam.

Injures et menaces à l'encontre de la journaliste d'une télévision

L'affaire mettant aux prises, l'imam au citoyen de Tiaret a fait couler beaucoup d'encre et à même dépassé le cadre de la liberté d'expression. Des

dizaines de vidéos et des pages Facebook ont non seulement pris position avec l'imam mais ont lancé des injures et des menaces à l'encontre de la télévision et surtout de la journaliste à l'origine de l'émission qui a relaté cette affaire. Plusieurs internautes ont pris à partie la journaliste en question qui fut traité de tous les noms. La majorité des vidéos (Youtube), (Facebook), Instagram (Tik-Tok) ont tiré à boulets rouges sur la journaliste en question. Ces derniers reprochent à la Chaîne de télévision et à la journaliste en question d'avoir souillé l'image de l'imam et de l'islam.

« De quel droit, cette journaliste pose des questions à l'imam alors que c'est un fonctionnaire des affaires religieuses ? Pourquoi cette Chaîne de télévision a organisé cette émission ? Nous appelons les autorités du pays à « fermer les portes » de cette Chaîne de télévision ». D'autres internautes ont indiqué que l'imam n'a pas le droit de procéder à une quête sans avoir l'autorisation au préalable des autorités locales. Nous avons donné ici, les interventions de la majorité des internautes sur les réseaux sociaux. Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons tenté de joindre le directeur des Affaires religieuses mais en vain. « Le directeur n'est pas dans son bureau, il se trouve au siège de la wilaya », nous a-t-il déclaré par son secrétariat.

Moncef Redha

Environnement à Mostaganem

Grand nettoyage de la plage de Clovis à Ben Abdelmalek Ramdan

Chaque année, des centaines de tonnes de déchets se retrouvent dans la nature, volontairement ou involontairement et mettent en péril les milieux naturels : pollution des sols, des forêts récréatives et des plages. Et sur instruction du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh qui n'a pas manqué, pour instruire tous les maires de la côte de la wilaya de Mostaganem pour entamer en toute urgence aux actions de volontariat et de nettoyage des plages surveillées que compte la wilaya de Mostaganem. En effet, et en prévision de la saison estivale, une vaste campagne de nettoyage de la plage de Ben Abdelmalek

Ramdan (ex-Clovis) qui possède un riche patrimoine touristique et agricole notamment ceux de la mer et la montagne, a été engagée en vue d'améliorer l'environnement des lieux et ce à l'initiative des communaux de l'APC de Ben Abdelmalek Ramdan en collaboration avec les services l'environnement. Cette campagne s'inscrit dans le cadre des actions visant à réinstaurer l'hygiène du milieu et l'assainissement du littoral. Par le biais de cette opération, pour laquelle des moyens humains et matériels ont été mobilisés, les élus et les services compétents entendent remédier à l'amélioration des plages pour

une saison estivale propre. Lors de l'opération de nettoyage, il a été procédé au ramassage d'ordures et des déchets qui jonchent le sable de la plage. Dans ce registre, on saura que cette campagne de grande envergure s'est soldée par la collecte d'une importante quantité de débris et d'ordures. Cependant, faut-il espérer que cette action, qui a été accueillie favorablement par les habitants et les visiteurs des lieux, soit suivie à travers des campagnes de sensibilisation accrues et une inspection permanente des lieux afin d'éviter un retour à la case départ.

N.Malik

Mostaganem

Traitement de trois affaires d'émigration clandestine

Durant le mois de mai écoulé, lors des différentes opérations de lutte contre la harka, trois affaires liées à ce phénomène ont été traitées par la Sûreté de wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de ce corps de sécurité. Dans un bilan mensuel

dressé par la cellule de communication auprès de la Sûreté de wilaya, il est également fait état de 7 personnes arrêtées. Les organisateurs de ces voyages périlleux et illégaux choisissent tous des départs via des plages non surveillées. D'au-

tant qu'ils entreprennent d'attirer « leurs clients » à travers les réseaux sociaux, ce qui a amené les services de sécurité à se pencher sur cet aspect en renforçant leurs investigations. Ces réseaux de passeurs attirent également des ci-

toyens des autres wilayas et s'organisent pour les héberger à proximité du lieu de départ. D'où un autre renforcement policier autour des habitations susceptibles d'accueillir les futurs haragas.

N.Malik

INFO EXPRESS

Mascara Décès d'un enfant dans l'incendie d'un appartement à Aïn Fekane

Un enfant de quatre ans a trouvé la mort et deux autres ont été blessés dans un incendie qui s'est déclaré dans une chambre d'un appartement située au troisième étage d'un immeuble de 5 étages, au quartier des 100 logements LPA, relevant de la commune et daïra de Aïn Fekane, à une quarantaine de kilomètres de Mascara, chef-lieu de wilaya, a indiqué la Protection civile. Le sinistre s'est produit lundi soir aux environs de 19h45 à Aïn Fekane, entraînant le décès d'un enfant de quatre ans asphyxié par la fumée tandis que les deux autres du sexe masculin âgés entre 8 et 10 ans, ont reçu sur place les premiers soins avant d'être transférés au service des urgences de l'hôpital local de Ghris. L'intervention des agents de la Protection civile a permis de maîtriser l'incendie et d'empêcher sa propagation, ajoute-t-on, indiquant que d'importants moyens ont été mobilisés (agents, camions d'extinction et ambulances). Une enquête d'usage a été tout de suite ouverte par les services de la sécurité territorialement compétente pour lever le voile sur ce drame ayant entraîné la mort d'un enfant en bas âge dans des circonstances pareilles.

N.Malik

décryptages

L'aide militaire occidentale à l'Ukraine

Le zugzwang

Le zugzwang est une situation dans le jeu d'échecs dans laquelle le joueur n'a aucun mouvement favorable possible. Toute action qu'il fera entraînera une détérioration imminente de sa position sur le plateau de jeu.

Il est tout à fait certain que si les fondements militaro-industriels de l'actuelle coalition antirusse étaient basés sur autre chose que sur le dégagement de marges bénéficiaires considérables attachées à la production et vente d'armes et de munitions, Kiev pourrait bénéficier des livraisons de ces derniers d'une manière bien plus conséquente que celle qu'on a connu dès 2014, en vue de la préparation de la guerre contre la Russie sur le territoire de l'Ukraine, et même plus conséquentes que celles qu'on connaît depuis février 2022 - le moment du déclenchement des hostilités par la Russie en anticipation des initiatives militaires ukraino-occidentales à venir.

« Le tonneau des Danaïdes » ukrainien

En parlant des chiffres, quelles sont les aides déjà consommées par l'Ukraine ? Selon l'estimation de Kiel Institute for World Economy, (<https://www.ifw-kiel.de/topics/war-against-ukraine/ukraine-support-tracker/>) en deux ans de guerre, l'Occident collectif a promis à l'Ukraine environ 250 milliards d'euros et a déjà alloué près des 3/4 de cette somme. En ce qui concerne l'aide militaire en particulier, à cette fin l'Ukraine a reçu environ 102 milliards d'euros jusqu'au début d'avril 2024, dont 35 milliards de l'UE, 43 milliards des États-Unis et 24 milliards d'euros de l'ensemble d'autres pays du bloc Occidental. (<https://www.bbc.com/ukrainian/articles/c163dwxr4k1o>)

L'institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) (https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-04/2404_fs_milx_2023.pdf) a publié un rapport sur les budgets militaires des différents pays pour l'année 2023. Il s'avère que l'aide militaire déjà transférée à l'Ukraine est comparable aux 2 années du budget militaire de la France et même supérieur aux 2 années du budget militaire de la Corée du Nord. L'aide militaire transférée à l'Ukraine peut être également comparée aux 4 années du budget militaire d'Israël ou à 7 années du budget militaire de la Turquie.

Les principaux fournisseurs d'aide militaire à l'Ukraine sont les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'UE et la Norvège. Si au début du conflit les alliés ont fourni à l'Ukraine exclusivement du matériel soviétique encore restant dans les pays d'Europe de l'Est, faute des stocks épuisés, ils ont commencé à transférer des armes plus modernes.

À la mi-2023, les journalistes de Forbes Ukraine (<https://forbes.ua/war-in-ukraine/ukrainska-armiya-perekhodit-na-tekhniku-nato-chim-vona-krashcha-za-razyansku-ta-chi-dostatno-ii-dlya-kontrnas-tupu-rozbit-forbes-23062023-14386>) ont calculé le nombre d'unités d'équipement militaire que l'Ukraine avait déjà reçues des alliés. Selon leurs données, depuis février 2022, l'Ukraine a reçu de la part du bloc de l'OTAN plus de 3000 véhicules blindés, plus de 2000 véhicules de combat d'infanterie et de transporteurs de troupe blindés et près de 400 unités d'Artillerie automotrice. Selon The Wall Street Journal, (<https://www.wsj.com/world/europe/alarm-nato-weak-military-empty-arsenals-europe->



■ A ce jour, la Fédération de Russie n'a engagé que 6% du PIB dans l'effort de guerre face à l'Otan sur le territoire de l'Ukraine, soit 10 fois moins que par le passé face au nazisme durant la Seconde Guerre mondiale. (Photo: DR)

a72b23f4?mod=hp_lead_pos7) durant la guerre contre la Russie, l'Ukraine a reçu plus de 600 obusiers, plus de 800 chars et près de 100 systèmes de lance-roquettes multiples (données de décembre 2023). À titre de comparaison, l'armée britannique, qui est le principal allié des États-Unis et le plus grand gaspilleur de fonds pour la défense, n'a plus que 150 chars et, probablement, une douzaine de pièces d'artillerie à longue portée en état de service.

Côté français, il ne reste pas plus de 90 unités d'artillerie lourde. En ce qui concerne l'Allemagne, elle a vidé ses arsenaux militaires au point qu'en cas de guerre, les munitions disponibles ne lui suffiront que pour 2 jours de combats en intensité comparable à celle qu'on connaît chaque jour sur le territoire de l'Ukraine depuis les 27 derniers mois.

En ce qui concerne les livraisons d'avions et d'hélicoptères, selon Forbes, (<https://www.forbes.com/sites/davidaxe/2024/04/29/ukraine-needs-another-1000-armored-personnel-carriers-its-taking-canada-a-year-to-deliver-50/>) l'Ukraine a également reçu pas moins de 50 hélicoptères et près de 80 avions de combat soviétiques SU et MIG. Le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Belgique ont promis de lui livrer entre 45 et 60 chasseurs F16. Une partie des livraisons d'armements et d'équipements se font d'une manière dissimulée, par conséquent, il est difficile d'estimer précisément la quantité exacte d'aéronefs qui protègent aujourd'hui le ciel au-dessus de l'Ukraine. Malgré le volume très élevé de l'aide militaire, l'intensité des combats est telle que les équipements livrés sont détruits en continu et le manque du côté ukrainien est constant. Les difficultés bureaucratiques et logistiques s'ajoutent à l'état peu enviable de l'armée ukrainienne.

À la fin du mois d'avril, Forbes a publié un article avec un titre retentissant : « L'Ukraine a besoin de 1000 transporteurs de troupe blindés supplémentaires. Le Canada a besoin d'un an pour en livrer 50 ». (<https://www.forbes.com/sites/davidaxe/2024/04/29/ukraine-needs-another-1000-armored-personnel-carriers-its-taking-canada-a-year-to-deliver-50/>) Dans l'exemple du Canada, les journalistes ont démontré la défaillance flagrante de l'ensemble du système de soutien militaire Occidental. Il faut un an pour faire livrer 50 transporteurs de troupe blindés et pendant ce temps l'armée russe

détruit environ 500 de ces mêmes appareils.

La déroute

En parlant des aides accordées à l'Ukraine, il est à souligner qu'il ne s'agit guère de « cadeaux » accordés à Kiev, mais de dettes. Des dettes à rembourser. Toutefois, ça s'annonce très mal pour les créanciers de l'Ukraine ou, plus exactement, pour l'Ukraine elle-même. Etant depuis un moment dans l'incapacité de payer ses dettes, l'Ukraine est en train de s'efforcer d'obtenir une restructuration de sa dette, avant la fin août 2024 qui est très proche, vis-à-vis de 20 milliards de dollars de ses obligations internationales émises et dont elle a déjà bénéficié de deux années de gel des paiements auprès des détenteurs.

Si elle ne parvenait pas à convenir d'une nouvelle restructuration ou à étendre le moratoire de paiement actuellement en vigueur avec les détenteurs d'obligations - un défaut de paiement souverain aura lieu, ce qui réduirait très considérablement sa capacité à emprunter auprès des bailleurs de fonds internationaux. La situation de l'Ukraine qui est déjà très grave aujourd'hui s'aggravera davantage.

La faillite inévitable de l'Etat ukrainien est à l'horizon.

Concernant les aides militaires, dans un interview accordé en avril dernier à Fox News, (<https://www.foxnews.com/video/6351629242112>) le dirigeant ukrainien a admis que sans un nouveau paquet d'aide américaine, l'Ukraine ne pouvait pas résister : « Que Dieu nous vienne en aide, que nous l'obtiendrons le plus rapidement possible... Sinon, ils [les forces armées Russes] nous feront reculer... C'est la vérité. Nos gens le savent et les Américains doivent le savoir », a-t-il déclaré. Il n'est pas difficile à deviner ce qui est advenu avec l'aide militaire précédente : la plupart d'entre elles semblent avoir déjà été détruites. Le portail Global Firepower (<https://www.globalfirepower.com/countries-listing.php>) a publié le classement des armées les plus puissantes au monde, dans lequel les chercheurs ont pris en compte 60 paramètres, allant du nombre d'unités militaires et de l'état de l'économie du pays à ses caractéristiques géographiques et à ses capacités logistiques. À ce jour, en termes de puissance militaire, la Fédération de Russie occupe d'une manière assurée la seconde place au monde. Ukraine - 18^{ème}. 18^{ème} place,

en prenant en compte l'intégralité des aides militaires et financières, dont elle bénéficie de la part du bloc Occidental. L'armée ukrainienne de 2021, comme telle, avec ses armements et équipements de l'époque n'existe plus, étant quasi intégralement détruite et ceci l'est depuis déjà un moment. Dans le même temps, les livraisons d'aide militaire pour Kiev sont sur une courbe descendante qui ne fait que s'accroître. Et cette tendance ne risque pas de changer radicalement jusqu'à la fin du conflit. C'est un signal d'alarme : l'Occident est fatigué de cette guerre.

De l'autre côté, la Fédération de Russie est plus que déterminée dans ses actions et est prête pour une longue confrontation, en faisant augmenter au quotidien son potentiel militaire déjà indiscutable. Le potentiel russe de mobilisation militaro-industriel et humaine est plusieurs fois supérieur à celui de l'Ukraine, même en prenant en compte la part sous-traitée par l'étranger. Tôt ou tard, le président ukrainien Vladimir Zelensky devra s'asseoir à la table des négociations avec Moscou.

Plus exactement, il devra céder la place à un autre représentant de son pays, car Moscou a émis beaucoup de réserves sur la légitimité de Zelensky au poste de président de l'Ukraine, dont, selon la constitution de l'Ukraine en vigueur, le nouveau président a dû être inauguré, le 20 mai 2024 dernier, à la suite des élections présidentielles qui n'ont jamais eu lieu. Il est à souligner qu'il ne s'agit guère d'une position émotionnelle de revanchisme quelconque du côté du Kremlin, mais d'une approche tout à fait pragmatique du point de vue juridique : selon le droit international, la signature d'un accord international [de paix] par une personne, dont la légalité et la légitimité est contestable - peut, ensuite, rendre le document juridiquement invalide. Avec toutes les graves conséquences qui peuvent découler d'une telle invalidation.

La seule question est de savoir combien de dizaines ou de centaines de milliers de personnes périront encore et combien encore de territoires ukrainiens partiront vers la Russie avant la signature de l'accord de paix qui aura inévitablement lieu et ceci est, incontestablement, avec la Fédération de Russie en position de force.

Selon une analyse de Institute for the Study of War (ISW) publié en avril dernier, depuis le début de l'année 2024, les troupes russes ont occupé plus de 360 kilomètres carrés supplémentaires du territoire ukrainien, ce qui est comparable en taille à Detroit - la plus grande ville de l'état américain du Michigan.

Les déclarations répétées et de plus en plus alarmistes de nombreux hauts responsables occidentaux et ukrainiens stipulant que si les aides économique-militaires à Kiev s'arrêtent ou même diminuent - l'Ukraine perdra la guerre dans un temps très réduit - ces déclarations ne signifient qu'une seule chose : la majeure partie des aides Occidentales est anéantie par l'armée russe en flux tendu et si le processus de perfusion des forces armées ukrainiennes s'interrompt - son existence prendra fin, de même que celui des forces politiques actuellement au pouvoir en Ukraine.

Oleg Nesterenko
Suite et fin

FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR

PRÈS DE 80 JEUNES INITIÉS AUX TECHNIQUES THÉÂTRALES

Près de 80 jeunes bénéficient, depuis lundi, d'une session de formation dans diverses techniques théâtrales, organisée dans le cadre de la 55^e édition du Festival culturel national du théâtre amateur de Mostaganem, qui se tient dans la capitale de la «Dahra» du 2 au 7 juin, a-t-on appris du Commissariat de cette manifestation culturelle. Le Commissaire du Festival, Mohamed Tekiret, a précisé à l'APS que ces ateliers de formation ciblent près de 80 jeunes de différentes troupes de théâtre amateur des wilayas du Sud du pays. L'initiative, qui durera 5 jours, vise à identifier les aptitudes et le potentiel des jeunes désireux de s'imprégner et de maîtriser les différentes formes théâtrales et à aiguïser les talents en herbe, «afin de leur inculquer les connaissances de base, sur et derrière la scène», a ajouté la même source.

Les jeunes bénéficiaires de cette session de formation ont été répartis à travers 5 ateliers portant notamment sur le jeu d'acteur et la préparation du comédien, l'écriture dramaturgique, la mise en scène, la scénographie et l'esthétique, encadrés par 7 techniciens du 4^e Art, a fait savoir M. Tekiret.

A noter que, parallèlement à cette initiative, les représentations inscrites au titre de la catégorie «A» débuteront ce lundi au niveau du Théâtre régional «Djilali Benabdelhalim», qui abritera la pièce «Philophobia» de l'association «soixantenaire de la culture et des arts» de la wilaya d'Oran, du dramaturge Yahia Benhamou. La Maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» abritera, de son côté, les pièces de la catégorie «B», dont «El Fabrica» de l'association culturelle de la wilaya de Chlef «Hiam Errak'h» et «El Bahara» de l'association «Ittifak El Koulob» de la wilaya de M'sila et «Chkoun houa El Hakem» de la wilaya de Relizane.

Il y a lieu de rappeler que le coup d'envoi de la 55^e édition du Festival culturel national de théâtre amateur a été donné, dans la soirée de dimanche.

Au cours de cette édition, un hommage particulier est rendu au dramaturge, cinéaste et fondateur de la troupe théâtrale «El Moudja», Djilali Boudjemâa, considéré comme l'un des pionniers du 4^e Art algérien et une figure distinguée du mouvement culturel et artistique national et international.

R.C

En visite dans plusieurs communes de la capitale

Mouloudji inspecte des projets culturels et opérations de restauration

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a effectué, mardi à Alger, une visite dans plusieurs communes où elle s'est enquis de l'état d'avancement de la réalisation de nombre de projets culturels et d'opérations de restauration de monuments et sites archéologiques, en vue de leur préservation, valorisation et rentabilisation.

Accompagnée du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, de responsables d'établissements culturels, et de représentants des autorités locales, la ministre a entamé sa visite depuis la commune de La Casbah relevant de la circonscription administrative de Bab el Oued, où elle s'est enquis de des travaux de restauration de la citadelle d'Alger, dite Dar Essoultane. Sur place, la ministre a inspecté l'état d'avancement des travaux de restauration du Palais des Beys et celui du Dey, une opération supervisée par la wilaya d'Alger.

La ministre a écouté les explications relatives à la restauration de la citadelle, qui date de l'époque ottomane (XVI^e siècle), constituant l'un des monuments les plus importants de la Casbah, où elle a relevé «un progrès notable» des travaux de restauration du palais du Dey, dont le taux a atteint les 70%, et 80% pour le palais des Beys. Selon l'exposé présenté à la délégation ministérielle, la



citadelle d'Alger, classée en 1992, patrimoine universel de l'humanité par l'Unesco, dans le cadre de La «Casbah d'Alger», a subi plusieurs opérations de restauration, qui ont touché nombres de ses bâtisses, dont le «Palais du Dey» et le «Palais des Beys», outre «Dar el Baroud», ouverte aux visiteurs après l'achèvement des travaux. La ministre s'est enquis, en outre, de l'étude de réalisation de la «Maison de l'Artiste», une structure culturelle en cours de réalisation et qui vient remplacer Dar El Menzah (Casbah) relevant de l'Office nationale des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). Elle a visité, par la suite, le Mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, situé à la Basse Casbah, qui fait l'objet d'une opération de restauration et de réaménagement avant son ouverture aux visiteurs. Ensuite, la ministre s'est rendue à la commune de Hussein Dey où elle a inspecté les travaux de

restauration de la Villa de Hussein Dey (l'ancien lycée Thaâlibia), un monument datant de l'époque ottomane classé en 1982 sur la liste du patrimoine national. Le bâtiment est actuellement en cours de rénovation et d'aménagement, et il est prévu qu'il soit exploité comme un musée communal sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales une fois les travaux de rénovation et d'aménagement terminés, selon les explications fournies par les responsables du projet, qui a débuté en 2017 et devrait être achevé en juillet 2025. La ministre a achevé sa visite dans la commune d'Aïn Benian (circonscription administrative de Cheraga), qui abritera le projet du siège médico-social de l'artiste, financé par l'ONDA.

Dans une déclaration à la presse, la ministre a affirmé que les travaux de construction du siège médico-social de l'artiste débuteront «dans les

plus brefs délais», ajoutant que cet établissement de santé, qui comprend plus de 9 spécialités ainsi que des installations sociales et de divertissement, devrait être livré après 18 mois de travaux.

Elle a souligné que sa réalisation intervenait dans le cadre de «la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, envers les artistes en vue de l'amélioration de leur situation sociale».

Après avoir insisté lors des différentes haltes de sa visite sur l'importance de «respecter les délais de réalisation des différents projets inscrits», la ministre a précisé que les chantiers de restauration et de valorisation ouverts à Alger visent à «rentabiliser les structures culturelles et les sites historiques restaurés» et à «protéger et préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel».

R.C.

2^e Rencontres de la Mekerra

Nécessaire utilisation d'une langue arabe simplifiée dans la communication

Les participants à une conférence ayant pour thème «La communication, la Traduction et la culture du public», organisée lundi à Sidi Bel Abbès, ont mis l'accent sur la nécessité d'utiliser, dans le domaine de l'information, une langue arabe simple «en vue de faciliter à l'ensemble des franges de la société, tous niveaux d'instruction confondus, d'accéder à l'information».

Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la 2^e journée de la manifestation culturelle «Rencontres de la Mekerra», les intervenants, enseignants universitaires, hommes de lettres, artistes et professionnels des médias, ont soutenu que la langue arabe utilisée dans les moyens de communication doit être simple et facilement accessible au large public, ce qui nécessite de former les journalistes pour l'utilisation d'une langue «simple, juste, pertinente et capable de transmettre

l'information de manière souple à toutes les catégories de la société». La directrice de l'Institut supérieur arabe de traduction d'Alger, Mme Inâam Bayouh, a déclaré que «la langue arabe est en perpétuel changement», ajoutant qu'«il est de notre devoir d'œuvrer à son développement dans une forme devant lui permettre de se mettre en phase avec le développement technologique en cours».

Mme Bayouh a mis l'accent sur «l'adaptation de la didactique de la langue arabe selon des niveaux susceptibles de former une génération capable d'utiliser la langue arabe avec toute sa richesse lexicale et toutes ses formes expressives». La même intervenante a ajouté que le journaliste est tenu de traduire les informations avec professionnalisme, dans une démarche qui ne diminue en rien de la valeur de l'information et qui prenne en considéra-

tion le style et l'esthétique de la langue réceptive, ainsi que le niveau (d'instruction) du public récepteur de l'information, indiquant dans ce contexte que «la presse a influencé qualitativement la langue arabe, ainsi que les modes de communication». De son côté, le directeur des «Rencontres de la Mekerra», H'mida Layachi, a affirmé que cette manifestation culturelle vise «à ouvrir la voie aux intellectuels, aux professionnels des médias et aux enseignants universitaires, afin d'explorer les moyens de développer une langue médiatique susceptible de transmettre un message médiatique ciblé et compris de tous».

Il convient de signaler que la deuxième journée de cette manifestation, abritée par la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed El Kebbati» a été marquée par la présentation d'un exposé intitulé «la créativité sous l'angle subjek-

tif : l'expérience et le savoir-faire», témoignages de Rabia Djalti, outre la projection, à la salle de cinéma «Tessala», du film «Tayara Safra» suivi de débat en présence de sa réalisatrice Hadjer Sbata.

La troisième et ultime journée de ces journées culturelles, organisées à l'initiative du secteur de la Culture et des Arts sous l'égide du wali de Sidi Bel Abbès, sera marquée, quant à elle, par la tenue d'une conférence intitulée «Rencontre entre Alger et Sidi Bel Abbès», ainsi qu'une autre conférence ayant pour thème «la fabrication de l'image de l'Algérie culturelle et l'expérience du concours le «générique d'or».

Au cours de la cérémonie de clôture de cette manifestation, les participants seront honorés, de même qu'il sera procédé à l'annonce du lauréat du «Prix Tsaki», du nom du cinéaste Brahim Tsaki, indique-t-on.

R.C.

Actes de violence au stade Chahid Hamlaoui

La FAF réagit, mais est-ce suffisant ?

→ Dans un communiqué mis en ligne avant-hier mardi, la Fédération algérienne de football «regrette et déplore les actes de violence et de vandalisme qui se sont produits au stade Chahid Hamlaoui de Constantine à l'issue de la rencontre CS Constantine vs USM Alger» et d'ajouter : «Ces comportements inacceptables et condamnables qui ternissent l'image de notre sport, ne sauraient passer sous silence et il devient impératif de combattre énergiquement ce fléau et d'empêcher les éléments perturbateurs et récidivistes de nuire au football».



La FAF appelée à prendre des mesures exemplaires. (Photo > D. R.)

Plus loin, la FAF précise que son Comité d'Urgence de la FAF réunit en la circonstance a pris plusieurs décisions.

La première décision est celle relative au huis-clos «A titre conservatoire, les deux prochaines journées (28^{ème} et 29^{ème}) du championnat de ligue UNE se dérouleront à huis-clos pour l'ensemble des matchs, pour marquer la désapprobation du monde du football face à la recru-

descence de la violence dans les stades». Ici, des présidents de clubs se sont élevés pour dénoncer cette «réaction» de la FAF qui les pénalise, eux qui jouent pour leur survie en Ligue 1, et qui ont donc besoin de leurs supporters. «Pourquoi essayer de régler un problème pour en provoquer d'autres. Si nous condamnons ces actes de vandalisme qui se sont produits au stade

de Constantine, nous dénonçons cette décision, nous n'avons pas à payer pour les autres, nous ne sommes pas responsables».

La Fédération ne s'arrête pas là puisqu'elle « interdit le déplacement des supporters lors de la 30^{ème} journée».

Bien entendu, la commission de discipline «est saisie à l'effet de traiter ces graves incidents avec la plus

grande rigueur et diligence et de prononcer les mesures disciplinaires qui s'imposent».

Enfin, et comme attendu, il y a «ouverture d'une enquête sur les conditions d'organisation et de déroulement de cette rencontre».

Plus loin dans ce même communiqué, la FAF s'engage «à prendre toutes les mesures nécessaires pour éradiquer ce phénomène de violence et assurer que les stades restent des lieux de convivialité et de respect mutuel». Et de clôturer «la Fédération algérienne de football appelle toutes les parties prenantes, notamment les acteurs du football et la presse sportive à apporter leur concours pour faire valoir les valeurs nobles de l'esprit sportif». En tout état de cause, la violence dans nos stades a atteint un point de non-retour. Aujourd'hui, il est exigé de la fermeté, des prises de décisions exemplaires pour mettre fin à ce genre de pratiques. Il s'agit de la sécurité du pays. Que ceux qui sont à l'origine de ces actes d'une autre époque payent. A la justice de prendre le relais et appliquer la loi, et rien que la loi. Pas de clémence pour ceux qui tentent de semer le trouble...

Sofiane G.

EN DEUX MOTS

Tour du Cameroun (4e étape) : Victoire de Ayoub Sahiri

L'Algérien Ayoub Sahiri a remporté la quatrième étape du Tour Cycliste du Cameroun, disputée mardi, sur une distance de 79,8 kilomètres entre Bangangte et Bafoussam, en s'emparant par la même occasion du maillot à pois, destiné au meilleur grimpeur. Le podium de cette 4e étape a été complété par l'Ivoirien Cissé Isiaka, entré en deuxième position, devant l'autre Algérien, Hamza Megnounche, qui s'était emparé de la troisième place. Au classement général, le Camerounais Clovis Kamzong Abossolo reste leader (maillot jaune), devant trois algériens, respectivement : Ayoub Sahiri (2e), Abdallah Benyoucef (3e) et Oussama Mimouni (4e). L'Algérie participe avec six coureurs à cette compétition internationale, qui se déroule en neuf étapes, du 31 mai au 9 juin au Cameroun. Les deux autres cyclistes algériens engagés sont Zaki Boudar et Slimane Badlis. Outre l'équipe nationale algérienne, dirigée par le sélectionneur national Samir Allam, onze autres équipes sont engagées dans cette compétition, dont la 5e étape est prévue sur une distance de 120 kilomètres, entre Bafoussam, Dschang et Nkong-samba.

Eliminatoires du Mondial-2026

Le programme des matchs de la Zone Afrique

→ Programme des matchs de la 3e et 4 journées des qualifications de la coupe du Monde 2026 de football, Zone Afrique, prévues du 5 au 11 juin 2024. Neuf équipes africaines sont assurées de participer à la Coupe du Monde. Une autre sélection participera au tournoi de barrage, puisque la compétition mondiale accueillera 48 équipes pour la première fois de son histoire. Les premiers de chaque groupe seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la FIFA.

Le programme :

Jeudi, 6 juin 2024 :
Malawi - Sao Tomé-et-Principe (Groupe H) 14h00
Guinée-Bissau - Ethiopie (Groupe A) 17h00
Mauritanie - Soudan (Groupe B) 17h00
Libye - Maurice (Groupe D) 17h00
Congo - Niger (Groupe E) 17h00
Egypte - Burkina Faso (Groupe A) 20h00
Sénégal - RD Congo (Groupe B) 20h00
Bénin - Rwanda (Groupe C) 20h00
Algérie - Guinée (Groupe G) 20h00
Mali - Ghana (Groupe I) 20h00

Vendredi, 7 juin 2024 :

Zimbabwe - Lesotho (Groupe C) 14h00
Mozambique - Somalie (Groupe G) 14h00
Kenya - Burundi (Groupe F) 14h00
Ouganda - Botswana (Groupe G) 17h00
Madagascar - Comores (Groupe I) 17h00
Angola - Eswatini (Groupe D) 17h00
Nigeria - Afrique du Sud (Groupe C) 20h00
Maroc - Zambie (Groupe E) 20h00
Côte d'Ivoire - Gabon (Groupe F) 20h00

Samedi, 8 juin 2024 :

Cameroun - Cap-Vert (Groupe D) 14h00
Gambie - Seychelles (Groupe F) 17h00

4e journée : Dimanche, 9 juin 2024 :

Sao Tomé et Principe - Libéria (Groupe H) 14h00
Djibouti - Ethiopie (Groupe A) 17h00
RD Congo - Togo (Groupe B) 17h00
Mauritanie - Sénégal (Groupe B) 17h00
Namibie - Tunisie (Groupe H) 17h00

Lundi, 10 juin 2024 :

Somalie - Botswana (Groupe G) 14h00
Guinée équatoriale - Malawi (Groupe H) 14h00
Madagascar - Mali (Groupe I) 14h00
Guinée Bissau - Egypte (Groupe A) 17h00
Bénin - Nigeria (Groupe C) 17h00
Ouganda - Algérie (Groupe G) 17h00
Guinée - Mozambique (Groupe G) 20h00
Ghana - République centrafricaine (Groupe I) 20h00
Burkina Faso - Sierra Leone (Groupe A) 20h00

Mardi, 11 juin 2024 :

Soudan du Sud - Soudan (Groupe B) 14h00
Maurice - Eswatini (Groupe D) 14h00
Zambie - Tanzanie (Groupe E) 14h00
Kenya - Côte d'Ivoire (Groupe F) 14h00
Lesotho - Rwanda (Groupe C) 17h00
Cap-Vert - Libye (Groupe D) 17h00
Afrique du Sud - Zimbabwe (Groupe C) 17h00
Congo - Maroc (Groupe E) 17h00
Tchad - Comores (Groupe I) 17h00
Angola - Cameroun (Groupe D) 20h00
Gabon - Gambie (Groupe F) 20h00
Seychelles - Burundi (Groupe F) 20h00

Kaba Diawara (Guinée) :

«Le match face à l'Algérie sera un tournant»

Le sélectionneur de l'équipe guinéenne de football, Kaba Diawara, a déclaré que le match face à l'Algérie, jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026 constituait «un tournant» pour la suite. «Il s'agit d'un tournant, car on va jouer chez le leader du groupe, qui compte trois points d'avance sur nous. Les deux équipes se connaissent bien. Chacune a bien fait ses devoirs, il reste la vérité du match», a indiqué le coach du «Syl national» dans un entretien accordé mardi au site de la Fédération guinéenne (Feguifoot). Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, la Guinée s'est imposée à domicile face à l'Ouganda (2-1), avant de s'incliner au Botswana (1-0).

L'Algérie occupe la tête du classement avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

«On sait ce qu'on veut faire, maintenant si nous serons capables de le faire, seul le match nous le dira. Nous avons fait un bon stage à l'étranger. Concernant le choix des joueurs convoqués, attendant pour voir», a-t-il conclu. La Guinée, dont l'arrivée à Alger est prévue ce mardi, a effectué un stage préparatoire à l'étranger de neuf jours en vue des rendez-vous face à l'Algérie et le Mozambique, en présence de 23 joueurs. Le défenseur de Red Star (Ligue 2/France), Rayane Doucouré, victime d'une petite fissure à la vertèbre lombaire, a déclaré forfait, et a été remplacé par Ibrahima Sory Conté UTA Arad (Div.1 roumaine). En revanche, l'attaquant Ousmane Camara (FC Astana/Kazakhstan), qui a senti un petit point au niveau des abdominaux, reste incertain pour ces deux prochaines confrontations. Pour rappel, seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration :
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél. : 020.06.45.89
Fax : 020.06.45.41
Compte bancaire : CPA 103 400 089711.
114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication:
Abdelwahab Djakoune
Rédacteur en chef : Radia Zerrouki
Composition PAO La Nouvelle République
Impression Alger : SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE
Diffusion centre : SEDICOM. Ouest :
SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion
Publicité : La Nouvelle République
Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redac-
tion@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publi-
cite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité»

Agence L'ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger. Téléphone :
020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax:
020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris,
France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout
autre document adressés à la rédaction
ne peuvent faire l'objet d'une quel-
conque réclamation.

en direct

Tour du Cameroun

Victoire de Ayoub Sahiri

le match à suivre football

Kaba Diawara (Guinée):

«Le match face à l'Algérie sera un tournant»

Actes de violence au stade Hamlaoui

La FAF réagit, mais est-ce suffisant ?

Algérie - Guinée ce soir à 20h

Les Verts face à un adversaire déterminé et rugueux

Face à la Guinée, les Algériens effectueront aujourd'hui 6 juin 2024 à Alger, sur le terrain de Nelson Mandela, leur retour sur le devant de la scène internationale, sous la direction du nouveau sélectionneur Vladimir Petkovic, à l'occasion de la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

C'est un premier départ sous des projecteurs qui risquent d'aveugler les objectifs du sélectionneur, lequel lui-même sera mis sous les feux d'une actualité sportive internationale. Rappelons que c'est un adversaire qui s'est qualifiés deux fois de suite pour la coupe d'Afrique des Nations a franchi un palier en atteignant les quarts de finale lors de la dernière édition et qu'une grande partie des joueurs qui étaient présents en Côte d'Ivoire sont éligibles pour les prochains Jeux olympiques.

Petkovic doit gagner, mais pas un nul

Sur son agenda, ses promesses, ses stratégies et surtout ses défis. Le groupe est donc prêt pour cette première aventure et surtout à démontrer que ses choix ne colleront pas sur le terrain, au contraire, ils iront à l'assaut d'une victoire qui leur permettront de se mettre en route pour décrocher celle du 10 juin, une victoire mais pas un nul.

La pression monte en même temps que celle des supporters qui espèrent qu'avec le temps, les doutes s'estomperont avec cette nouvelle équipe d'un sélectionneur qui ne laisse transparaître la moindre crispation inhérente à l'enjeu. A part au tout début, quand un journaliste l'a lancé sur le temps de récupération. «Vous avez de sacrés questions, a-t-il mordu, En tout cas, ce n'est pas un désavantage. Mais je ne suis pas sûr que ce soit un avantage non plus».

Avoir un bon feeling et d'être prêt pour le duel

Ce jeudi, du côté des vestiaires, le mot d'ordre est de tout faire pour apprendre à jouer sans les collègues qui ne seront pas de la partie, essayer de réanimer une ambiance tout en pensant à eux, sachant qu'ils seront pas loin, ici, là-bas, quelque part à les regarder jouer pour tenter de ne décevoir personne, surtout les supporters qui veulent refaire avec eux le chemin des victoires sans trébucher. Pour réussir, ils ont travaillé tout au long du rassemblement en l'occurrence : Tout faire pour gagner dans le temps réglementaire, ou alors en prolongation, reprendre



Le match test pour les Verts...

(Photo : D. R.)

les termes qu'utilisent généralement les professionnels la veille des grandes rencontres, à savoir «L'important sera d'avoir un bon feeling et d'être prêt pour le combat...mettre de l'intensité dans nos passes et dans nos mouvements». Oublier les échecs, les déceptions, et démarrer ou prendre les virages enseignés par l'ancien sélectionneur Djamel Belmadi, pour gagner et rester à la tête du groupe.

Kouici : «La seule revanche est celle de faire mieux»

L'ex-international Mustapha Kouici, nous disait récemment "On verra ce que nous produira Petrovic. Il a toutes les conditions pour ne pas rater les matchs. Il a d'excellents joueurs, malgré l'absence de quelques stars. On va jouer avec les armes, la même envie, la même rage celle de gagner, et de ne pas croire que dans le football, il y a des revanches. Non, la seule revanche est celle de faire mieux que la dernière victoire, gagner encore et mettre plus de victoires, c'est la seule revanche qui est valable dans le football, on gagne 1-0, le prochain match faut inscrire «plus» pour que le «1» passe à deux ou plus, c'est celle-là, la

revanche, la revanche des scores». Aujourd'hui, Petrovic jouera son match avec ses «meilleurs talents de joueurs» qu'il aurait lui-même choisi. Un choix qui reste accroché à un nuage de doute. Les quelques bribes d'informations qui s'échappent du camp d'entraînements peuvent nous permettre de deviner qu'une solidarité s'est vite consolidée entre joueurs et qu'elle les accompagnera tout au long des matchs. A eux de faire montre de leur esprit de corps et de leur détermination. Maintenant, à eux de le démontrer.

Les Guinéens promettent une mauvaise surprise aux Algériens

«Même si trois points les séparent au classement et que son futur adversaire algérien fait office de grandissime favori pour décrocher le seul billet du groupe qualificatif à la prochaine Coupe du Monde, le sélectionneur de la Guinée Kaba Diawara affiche clairement son ambition de passer ce cap et de franchir cette étape, à même «de remplir (son) contrat à 100 %», rappelle un confrère africain dans sa dernière livraison. «On n'a qu'un seul match, ça passe ou

ça casse » indiquait, confiant, Kaba Diawara qui garde, aussi et surtout, dans le viseur, les éliminatoires de la coupe du Monde 2026 et la double confrontation à venir face à l'Algérie, cela boosterait énormément le futur adversaire des Verts.

Vladimir Petkovic est averti

Décide à remplir sa sacoche de victoires, Vladimir Petkovic a déclaré aux médias que «lorsque j'ai pris la tête de la sélection (en décembre 2021, ndlr) et que j'ai présenté mon projet aux dirigeants, j'ai tout de suite dit qu'il fallait miser sur notre jeunesse, qu'il fallait apporter des bases solides pour les dix prochaines années».

Ayant certainement pris acte de la feuille de route du rival guinéen, Vladimir Petkovic est, de fait, averti. Dans leur long (10 matches) et sinueux chemin vers le Mondial des Amériques, les Verts auront peut-être affaire à une sélection stimulée et grandement motivée par sa qualification aux JO.